

Viabilité hivernale

Approche globale

Fiches techniques

Présentation de la collection

En matière de viabilité hivernale, les maîtres d'ouvrage^[1] ont à définir leur politique, leur stratégie d'intervention et d'exploitation, l'organisation à mettre en place et le dimensionnement des moyens à prévoir.

Une approche globale de ces questions a été retenue, de façon à constituer, quels que soient les réseaux routiers et autoroutiers et leurs spécificités :

- une aide à la réflexion relative aux niveaux de service (se référer au guide méthodologique "[Viabilité hivernale - Approche globale](#)" - Sétra, 2009) ;
- une déclinaison opérationnelle de cette réflexion, sous forme d'une collection de fiches techniques, abordant chacune un thème précis entrant dans le champ des préoccupations liées à la définition d'une organisation, à la prise de décision et à la définition des moyens du service hivernal ; cette collection sera complétée au fur et à mesure de l'avancement des réflexions et des retours d'expériences des exploitants^[2] routiers ; elle a ainsi vocation à constituer à terme un guide opérationnel pour tous les exploitants routiers, et notamment pour les services en charge de la réalisation d'un Document d'organisation de la viabilité hivernale (DOHV).

Fiches disponibles

- 1 *Information des usagers de la route*
- 2 *Situations hivernales et organisations*
- 3 *Situation météorologique limite*
- 4 *Patrouille en service hivernal*
- 5 *Plan type d'un DOVH (Document d'organisation de la viabilité hivernale)*
- 6 *Plan type d'un PEVH (Plan d'exploitation de la viabilité hivernale)*
- 7 *Veille météorologique et routière*

1 Les termes « maître d'ouvrage » et « maître d'œuvre », ne sont pas employés ici strictement dans leur contexte légal mais pour faciliter la compréhension de cette collection de fiches. Souvent, la maîtrise d'ouvrage est séparée entre plusieurs entités : c'est notamment le cas pour le réseau routier national, concédé ou non, avec une maîtrise d'ouvrage « centrale » (Direction des Infrastructures de Transport) et des maîtrises d'ouvrage « locales » (Directions Interdépartementales des Routes ou Sociétés Concessionnaires d'Autoroutes). Il convient alors de bien identifier, au sein de la maîtrise d'ouvrage, les relations entre ces entités et leurs rôles respectifs.

2 Dans ces fiches techniques, ce terme désigne la personne morale responsable de l'infrastructure routière.

Collection proposée par un comité de pilotage composé de représentants de différents services du Ministère et constitué à la demande de la DIT (Direction des Infrastructures de Transport).

Comité de pilotage

- Responsable : Yves Robichon (DIT)
- Bertrand De Changy (Représentant ASFA (COFIROUTE))
- Dominique Choffé (DSCR)
- Alain Costille (DIT)
- Pol Creignou (DIT)
- Jean-Luc Dabert (Représentant ASFA (APRR))
- Sandrine Fournis (Sétra)
- Robert Hanesse (DIR Ile-de-France)
- Didier Jarrot (DIT)
- Cyril Lauquin (DSCR)
- Anne-Marie Le Mogne (DIT)
- Jacques Mouchon (DIR Centre-Est)
- Didier Ohlmann (Dir Est)
- Marin Pailloux (DIR Centre-Est)
- Florence Portelette (ASFA)
- Charles-Henri Rochefeuille (Sétra)

Rédacteurs

- Christophe Anzoras (Représentant ASFA (ASF))
- Alice Bazile (CETE Méditerranée)
- Sylvain Belloche (CETE de l'Ouest)
- André Boulard (DIR Massif-Central)
- Hervé D'afflon De Champié (DIT)
- Luc Duriez (CETE Nord-Picardie)
- Sandrine Fournis (Sétra)
- Chantal Furgaut (Sétra)
- Didier Giloppé (CETE Normandie-Centre)
- Daniel Graffoulière (CETE Méditerranée)
- Patrick Hofman (Représentant ASFA (AREA))
- Ethel Jacquot (CETE de l'Est)
- Jean Livet (CETE de l'Est)
- Joël Martin (DIR Ile-de-France)
- Adil Mezzoug (DIR Ouest)
- Charles-Henri Rochefeuille (Sétra)
- Michel Vistoroky (Représentant ASFA (AREA))

